



Conditions de vente et de livraison des produits papier

Les présentes conditions de vente et de livraison sont établies en fonction des Conditions Générales de vente des fabricants de papiers et cartons de la Communauté Européenne -1991.
Néanmoins, les termes et conditions suivantes s'appliquent exclusivement à nos contrats.

1) Tolérances de dimensions pour les papiers et cartons en rouleaux

1.1 Largeur de rouleau (sans/avec bord)

Laize cm	Sans bord tolérance en %		Avec bord tolérance en %	
	Papiers lisses	Crêpés	Papiers lisses	Crêpés
≤ 100	+/- 1,0 %	+/- 5,0%	+/- 0,2 %	+/- 0,5 %
> 100	+/- 1,5 %	+/- 4,0 %	+/- 0,3 %	+/- 0,5 %

1.2 Diamètre de rouleau *1)*2)

Diamètre	Tolérance en cm	
	Papiers	Cartons
Écart par rapport au diamètre convenu	+/- 1,0 cm	+/- 1,0 cm

*1) Pour obtenir la quantité commandée, il peut arriver que des bobines d'une taille différente soient ajoutées.

Le client doit les accepter, et conserver la totalité de la livraison, sous réserve que le diamètre de ces rouleaux soit supérieur à la moitié du diamètre commandé.

*2) Si aucun diamètre de rouleau n'a été fixé, les bobines sont fabriquées et livrées dans un diamètre jusqu'à 120 cm.

1.3 Longueur de rouleau

Longueur de rouleau en m	Tolérance en %
≤ 200	+/- 1,0 %
> 200	+/- 3,0 %

1.4 Poids des rouleaux de papier et de carton *3)

Les rouleaux de toutes sortes sont facturés au poids brut (poids pesé) comprenant papier ou carton, mandrins, bouchons, emballage, et feuilards usuels.

Poids de rouleau en kg	Tolérance en %	Tolérance en %
	Papiers lisses, cartons	Crêpés
≤ 25	+/- 5 %	+/- 12 %
26-50	+/- 6 %	+/- 9 %
> 50	+/- 10 %	+/- 9 %

*3) Les tolérances de poids des rouleaux peuvent être plus faibles par accord particulier, avant la commande.

2) Tolérances de dimensions et d'équerrage pour les formats de papier et carton *4)

2.1 Tolérances de dimensions

2.1.1 Papiers lisses, cartons

Précision maximum de la cisaille guillotine ± 2 mm et de la cisaille à coupe croisée ± 3 mm. Pour des grands formats, se reporter au tableau ci-dessous.

Types de coupe	Largeur de format	Longueur de format	Tolérance dans 1 sens **
Coupe guillotine	+/- 0,2 %	+/- 0,2 %	+ 0,4 %
Coupe croisée	+/- 0,4 %	+/- 0,4 %	+ 0,8 %

2.1.2 Siliconized paper

Précision maximum de la cisaille guillotine ± 2 mm et de la cisaille à coupe croisée ± 3 mm. Pour des grands formats, se reporter au tableau ci-dessous.

Types de coupe	Largeur de format	Longueur de format	Tolérance dans 1 sens **
Coupe guillotine	+/- 0,2 %	+/- 0,2 %	+ 0,4 %
Coupe croisée	+/- 0,4 %	+/- 0,4 %	+ 0,8 %

** Si aucune tolérance plus faible n'a été acceptée et si cette exigence a bien été mentionnée sur le bon de commande.

2.1.3 Papiers crêpés

Types de coupe	Largeur de format	Longueur de format	Tolérance dans 1 sens **
Coupe guillotine	+/- 10 mm	+/- 10 mm	+/- 20 mm
Coupe croisée	+/- 30 mm	+ 60 mm/- 40 mm	+ 120 mm/-80 mm

** Si aucune tolérance plus faible n'a été acceptée et si cette exigence a bien été mentionnée sur le bon de commande.

*4) Format:

Le format d'un papier ou d'un carton est défini par ses deux dimensions, largeur et longueur.

Sens de fabrication :

Si un sens de fabrication est exigé par l'acheteur, il doit être porté sur le bon de commande et reporté sur notre confirmation de commande (grain long, grain court). Si tel n'est pas le cas, ceci ne constituera en aucun cas un élément contractuel.

2.2 Equerrage ***

Précision maximum de la cisaille guillotine ± 2 mm et de la cisaille à coupe croisée ± 3 mm.
Pour des grands formats, se reporter au tableau ci-dessous.

Types de coupe	Tolérance
Coupe guillotine	+/- 0,3 %/min. +/- 2 mm
Coupe croisée	+/- 0,6 %/min. +/- 4 mm

*** Renvoi aux dimensions réelles de la feuille, et applicable seulement aux formats dont le plus petit côté est supérieur ou égal à 40 cm.

3) Tolérances de largeur et de longueur pour les sachets plats

Les variations maximales de largeur et de longueur autorisées, induites par les contraintes techniques de fabrication, sont les suivantes :

Tolérance de longueur en %	Tolérance de largeur en %
+/- 2,5 %	+/- 2,5 %

Observation :

La première dimension indique le côté de l'ouverture du sachet.

4) Tolérance de poids de livraison des papiers et cartons en rouleaux ou en formats *5)

En règle générale, pour tous les produits BRANOpac, la tolérance de poids -entre volume commandé et volume livré - est +/-10 %, par unité de quantité et article commandé.

Cette règle s'applique pour tous les produits BRANOpac standards figurant sur notre liste de prix.

*5) Pour écouler des produits customisés (*imprimés ou traitements spécifiques*), la tolérance de poids de livraison peut être très inférieure ou supérieure à celle sus-mentionnée. Les tolérances sont alors les suivantes :

4.1 Tolérances de poids de livraison pour papier customisé *6)

Poids livré en kg	Tolérance en % *2)
≤ 50	+/- 15 %
51-100	+/- 16 %
101-500	+/- 18 %
501-3 000	+/- 17 %
3 001-5 000	+/- 16 %
> 5 000	+/- 15 %

*6) Si les écarts ne sont tolérés que dans un sens, ces tolérances seront alors doublées.

4.2 Tolérances de précision de comptage par unité d'emballage ou unité de comptage *7)

Quantité par unité/format	Tolérance / unité d'emballage				
	Unité >	Formats par ramette	Nombre de sachets	Nombre de paquets	Nombre de boîtes
≤10	+/- 0 format	+/- 0 %	néant	néant	néant
11-100	+/- 2 formats	+ 1 %/- 0	+ 1 %/- 0	+ 1 %/- 0	néant
101-500	+/- 5 formats	+ 1 %/- 0	+ 1 %/- 0	volume de commande + 10/- 0	néant
501-1 000	+/- 5 formats	+ 1 %/- 0	+ 1 %/- 0	volume de commande + 10/- 0	/
1 001-2 500	+/- 5 formats	+/- 0,5 %	+/- 0,5 %	volume de commande + 10/- 0	/
2 501-5 000	+/- 5 formats	+/- 0,5 %	+/- 0,5 %	volume de commande + 10/- 0	/
> 5 000	+/- 5 formats	+/- 0,5 %	+/- 0,5 %	volume de commande + 10/- 0	/

*7) Cette règle s'applique pour tous les produits BRANOpac standards figurant sur notre liste de prix. Dans le cas de produits customisés (*imprimés ou traitements spécifiques*), il est possible de livrer de plus petites quantités par unité d'emballage sous réserve que ces quantités soient supérieures à la moitié des quantités commandées par unité.

5) Tolérances de grammage pour papiers et cartonnages

Les tolérances de grammage sont portées aux spécifications produits BRANOpac.

6) Planéité des papiers et cartons

L'ondulation du papier et carton n'est pas un vice caché.

7) Poids à facturer

Papier et carton en rouleaux

Les rouleaux de toutes sortes sont facturés au poids brut (poids pesé) comprenant papier ou carton, mandrins, bouchons, emballage, et feuillards

Papier en formats non comptés, et formats de carton

Ces produits livrés en paquets ou sur palette sont facturés au poids brut (poids pesé), comprenant le papier et carton ainsi que les matériaux d'emballage usuels.

Papier en formats comptés

L'unité d'emballage du papier en formats comptés est facturée au poids nominal. Le poids nominal est égal au produit du grammage (g/qm), réellement commandé, par la surface du nombre de formats. L'usage consiste, pour tenir compte du poids de l'emballage, à augmenter de 2% le poids obtenu par le calcul ci-dessus et à arrondir le résultat ainsi obtenu aux 100g supérieurs.